

International Urban
Development Association

Association Internationale
du Développement Urbain

INTA

PANEL INTERNATIONAL

Ima**g**iner
la ville
à l'échelle de la métropole de demain •

VILLE DE
Pont
DE
Claix

PANEL INTERNATIONAL DE L'INTA POUR LA VILLE DE PONT DE CLAIX

13-20 SEPTEMBRE 2014

Table des matières

Préambule.....	5
Les mutations d'un territoire industriel.....	7
L'enjeu territorial de Pont-de-Claix.....	7
La valeur ajoutée du Panel.....	9
Changements et mutations.....	9
<i>Histoire d'hier et de demain.....</i>	<i>9</i>
<i>Chronique d'une rupture annoncée.....</i>	<i>9</i>
<i>L'intégration communautaire.....</i>	<i>10</i>
Éléments d'une vision pour Pont-de-Claix - ce qui est souhaité.....	11
Les mots clés du panel.....	11
Se positionner dans la Métropole et en lien avec les massifs du sud.....	12
<i>Positionnement territorial : une clarification.....</i>	<i>12</i>
<i>Les atouts de la commune.....</i>	<i>12</i>
<i>Des incertitudes à lever.....</i>	<i>13</i>
Une ambition pour Pont de Claix à moyen terme : notre proposition.....	14
<i>Sur le rivage d'une ville équipée et naturelle.....</i>	<i>14</i>
Projets structurants et déclencheurs - ce qui peut se faire.....	15
Lisibilité et articulation avec la Métropole – cohérence, cohésion, qualité urbaine.....	15
Axe nord-sud.....	15
<i>Renforcer le Cours St-André.....</i>	<i>15</i>
Les quartiers d'habitation.....	17
Le centre ville - infuser de l'innovation par des leviers bien identifiés.....	18
Au sud du centre ville.....	19
Les Papeteries 3.0.....	19
Autres leviers de positionnement.....	21
Transport et mobilité.....	21
Principes d'aménagement pour un développement maîtrisé de Pont-de-Claix.....	22
L'innovation sociale dans le développement.....	23
<i>Pont-de-Claix : réduire les inégalités territoriales.....</i>	<i>23</i>
<i>L'innovation sociale : une ambition pour Pont-de-Claix.....</i>	<i>23</i>
<i>L'innovation sociale dans l'habitat: faire du développement durable autrement.....</i>	<i>24</i>
Mobilisation des acteurs du territoire.....	25
Acteurs institutionnels.....	25
<i>La Métropole nouvelle échelle de projet et de gouvernance.....</i>	<i>25</i>
Acteurs économiques - accompagner les opportunités de croissance.....	25
<i>Garder les entreprises – créer des emplois.....</i>	<i>25</i>
Habitants - s'approprier les projets de ville.....	28
<i>Identité reconstruite – une fierté d'être pontois.....</i>	<i>28</i>
<i>Une ville verte.....</i>	<i>29</i>

Conclusion en forme de suite à donner.....	30
Annexe.....	31
Personnalités auditionnées.....	31
Le panel de l'INTA.....	33
Documents consultés.....	34

Avertissement

Un panel de l'INTA est un service aux membres de l'INTA rendu par d'autres membres de l'INTA. Ce n'est pas un travail de consultants, mais de praticiens qui viennent partager leurs idées et leurs expériences professionnelles, un cercle indépendant de réflexion sur les enjeux de développement du territoire de Pont-de-Claix et donc de la métropole grenobloise.

C'est aussi une opportunité pour porter ensemble, sans donner de leçons, un regard extérieur sur les chemins que prend le territoire pour son développement.

Cet exercice de Peer-to-Peer est nécessairement un travail partiel, limité dans le temps et dans l'acquisition des informations. Le rapport qui en est issu se fonde sur des analyses, des impressions enrichies par la qualité et la sincérité des acteurs locaux rencontrés.

La position du panel conduit au rejet de toute forme de transfert de modèles, de leçons donnée ou d'appropriation; sa légitimité est dans la confrontation de certitudes qu'organise le panel autour d'une vision partagée du développement territorial.

Enfin le travail du panel n'a aucun statut réglementaire et ne s'inscrit pas dans un processus institutionnel de planification ou d'aménagement : c'est une grille de lecture des conditions de réussite d'un projet de développement territorial.

Préambule

Le Panel remercie les nombreuses personnalités mentionnées en annexe qui ont pris sur leur temps et obligations professionnelles pour le rencontrer et lui faire part de leurs vues, idées et partager leurs expériences.

Leur nombre, leur qualité et leur position justifient leur présence dans ce rapport; elle rassurera le lecteur sur l'ampleur et la diversité de l'information recherchée et reçue au cours de cette enquête. Nous nous excusons par avance si l'une d'elles a échappé à notre reconnaissance.

Dans sa démarche, le Panel a souffert d'un handicap et bénéficié de plusieurs atouts :

- le handicap est le temps limité de la mission et une prise de connaissance trop rapide des stratégies des nombreux acteurs politiques et économiques de la métropole. Si le fait de regarder des problèmes d'un œil neuf présente des avantages, l'absence d'expérience intime des enjeux politiques dans la région impose une grande modestie tant dans l'analyse de l'existant que dans les propositions ;
- l'atout du Panel est d'être composé de praticiens de plusieurs pays : Canada, États-Unis, Royaume-Uni, Irlande, Portugal, Espagne, Belgique, Danemark, Estonie, et France présentant un large éventail de compétences et d'expériences. Cette diversité est une force pour travailler dans un environnement et une culture différents. Les autres atouts résident dans le nombre très important de contacts avec les personnalités les plus diverses qui ont permis au Panel de prendre la mesure des enjeux territoriaux ;
- l'autre atout est la disponibilité, la collaboration sans restriction et les compétences techniques mises à disposition par les services de la ville de Pont-de-Claix ;

- le dernier atout est que le panel a bénéficié du travail remarquable de l'Agence d'urbanisme de la Région Grenobloise - AURG - matérialisé par le document d'introduction à la réalité métropolitaine et aux projets urbains de Pont-de-Claix. Ce document introductif et sa cartographie font partie intégrante de ce rapport.

Au terme de ces journées d'auditions et de travail de co-conception et co-production entre équipes locales et panel international, le fait le plus évident est la diversité des échelles de développement et les jeux complexes d'acteurs qui interdisent toute solution simplificatrice. Ainsi en est-il du contraste entre une collectivité qui veut se donner les moyens de progresser et des niveaux de décision qui contraignent son expansion.

La plus difficile des questions, symptomatique des enjeux d'aménagement d'aujourd'hui, réside dans la relation entre potentiel d'urbanisation de cette agglomération, sa grande sensibilité écologique et ses contraintes, notamment géographiques et d'accessibilité. Cette complexité explique aussi les difficultés rencontrées jusqu'à présent dans la définition d'une stratégie efficace pour capitaliser le potentiel du sud de l'agglomération et ses effets sur l'ensemble de l'agglomération et même au delà. Le transfert de compétences des communes à la Métropole devrait pouvoir simplifier les circuits de décision.

Par ailleurs, le Panel a noté la richesse de la communication transversale entre services et entre eux et les opérateurs économiques ou la société civile. Le Panel espère qu'un des effets de son intervention se trouvera dans la poursuite du rapprochement des points de vue entre services et acteurs locaux avec les autres niveaux territoriaux ; les solutions existent en chacun d'eux et le

travail du Panel a constitué à faire sourdre cette parole créatrice.

Ce rapport reflète la méthode de travail et la distribution des compétences au sein du Panel entre architectes, urbanistes et aménageurs. Ce n'est pas une synthèse unique mais il mêle les compétences multiples et le travail collectif avec un fil conducteur sur la vision stratégique pour le positionnement et le développement de Pont-de-Claix et du "Grand Sud" de l'agglomération.

La démarche du Panel a été de suggérer des principes de développement et des éléments de "visions", d'identifier les "points d'appui" capables de provoquer un effet à court terme tout en venant enrichir et conforter la vision à moyen et long terme.

Au risque de répétition et de quelques redites, les sections du rapport peuvent contenir des analyses ou des propositions élaborées par ailleurs mais avec le point de vue d'un autre praticien. Ces "visions" peuvent être contradictoires et mutuellement exclusives ; le Panel n'a pas cru devoir privilégier l'une plutôt que l'autre mais les présenter toutes dans leur diversité afin d'enrichir les options sur l'avenir du sud agglomération.

Les mutations d'un territoire industriel

Stratégies – donner envie de Pont-de-Claix

Ce qui vaut le plus cher dans une stratégie ce sont les idées

A l'heure où se construit la Métropole grenobloise, la question de la relation entre les communes et l'institution métropolitaine se pose de façon pressante.

L'enjeu territorial de Pont-de-Claix

L'enjeu territorial pour la ville de Pont de Claix est celui d'une inscription de la polarité pontoise dans la dynamique de projets d'ambition métropolitaine : la presqu'île, le campus, la polarité sud agglo, etc.

Pour la Métro (Communauté d'agglomération Grenoble Alpes Métropole), l'enjeu est de desserrer les pôles technologiques autour du cœur d'agglomération, d'étendre la vitrine de l'excellence industrielle d'une part vers le sud de la métropole, et d'autre part vers les



Localisation de la ville de Pont de Claix dans la métropole grenobloise. Source: AURG

vallées et de consolider l'axe du sillon alpin et son éventuel raccordement avec la zone métropolitaine du Rhône et du Genevois. La vision est affirmée dans le SCOT.

Pont-de-Claix est pour la Métro un espace d'interface, au centre du cœur métropolitain, entre des logiques territoriales complémentaires : les deux branches nord, la polarité Sud.

La Métro est pour Pont-de-Claix un attracteur industriel, source de dynamiques économiques et technologiques, de savoirs et d'opportunités sociales, la chance de hisser le territoire vers l'excellence.

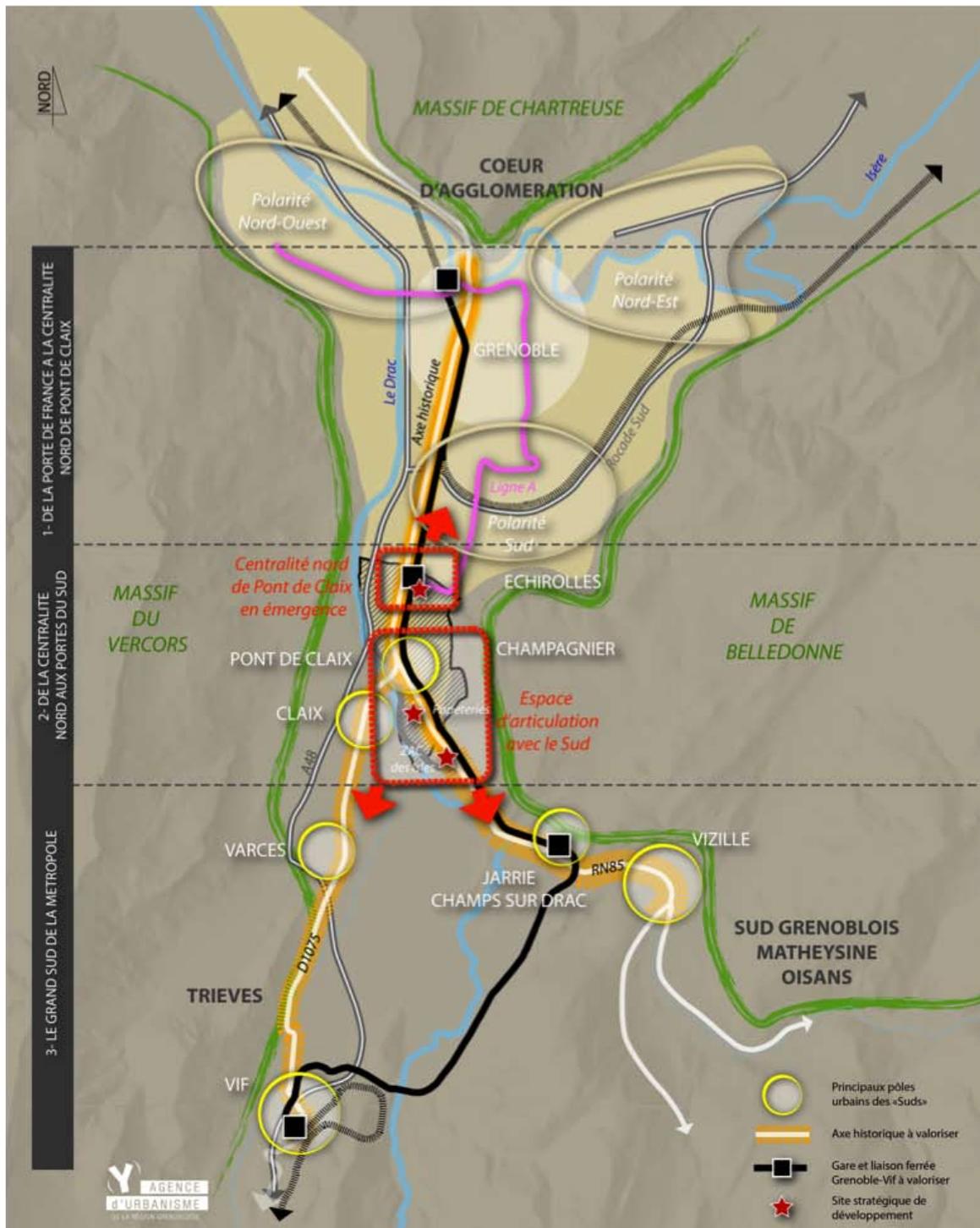
L'enjeu politique pour la centralité pontoise est d'assumer à la fois la fin d'un cycle industriel et social et de commencer un autre cycle dont les contours et la direction restent encore flous mais dont l'objectif central est de construire un territoire intelligent avec un projet de développement ambitieux qui ne fasse pas injure tant au passé qu'au futur.

La construction d'un projet de ville moyenne attractive dans un système métropolitain multipolaire est le socle à cette ambition mobilisatrice.

Pour Pont-de-Claix et la Métro il s'agit de faire passer l'ambition dans un cadre construit qui respecte l'autonomie et l'identité des deux territoires, les deux ayant un intérêt commun à ce que la polarité pontoise ne «décroche pas» de la dynamique économique et sociale de l'ensemble métropolitain.

Pour la mission INTA, il est clair que le renouvellement du centre ville de Pont-de-Claix «signifie» ce commencement d'un nouveau cycle : Pont-de-Claix a été au centre, elle se sent aujourd'hui à la marge des politiques publiques et du mouvement métropolitain.

Mais si le territoire communal manque encore



de profondeur spatiale en raison d'une géographie contrainte, les mesures prises depuis plusieurs années par la municipalité marquent la volonté de recherche d'un développement qui sorte des sentiers battus et de construire un projet avec une économie de moyens publics : renouvellement de la place de la mairie, centre artistique et scientifique autour des Moulins de Villancourt à l'entrée nord de la ville, amélioration de la

qualité des quartiers d'habitation, conversion des friches, le parc Borel lié aux rives du Drac, intensification des services publics autour d'une gare rénovée, diversification de l'offre de logement, qualité environnementale améliorée, gamme élargie d'équipements de loisirs, participation et concertation avec la population, etc.

La valeur ajoutée du Panel

- Une approche au seul service du développement territorial équilibré
- Respect de la diversité des territoires, de leurs éco-systèmes, des valeurs et attentes de leurs habitants
- Se donner le temps de choisir - éclairer les alternatives
- Oser s'engager, une responsabilité partagée pour le territoire ;
- Un pacte de développement pour un avenir commun

Changements et mutations

Histoire d'hier et de demain

S'appuyer sur la continuité de l'histoire d'une ville qui se raconte mais aussi sur l'histoire d'une ville qui construit son futur.

Pont-de-Claix est une commune qui se vit en tension entre histoire industrielle qui s'estompe



Développement de la plateforme chimique de Pont de Claix (1960-1970). Source: Ville de Pont de Claix

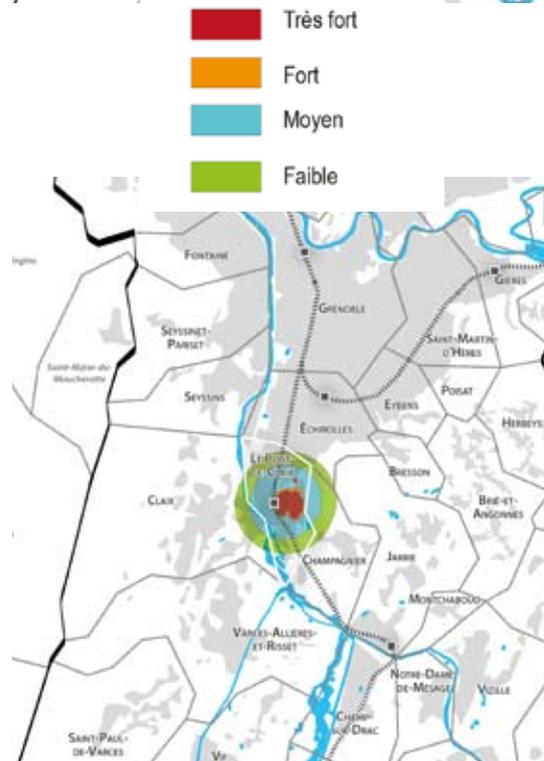
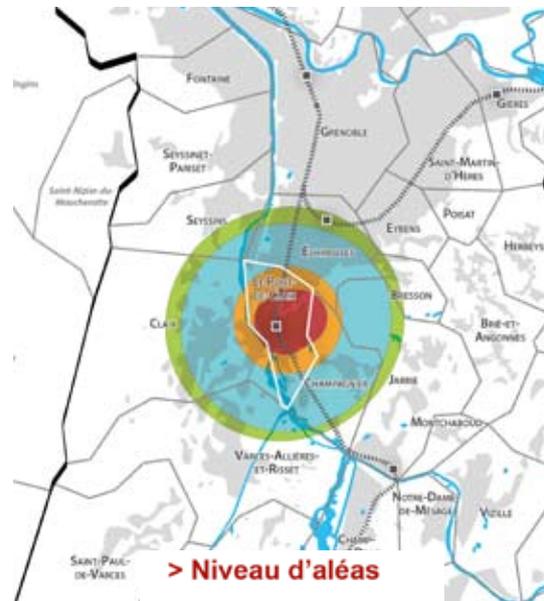
et modernité ; les traces historiques – spatiales, industrielles, sociales - qui ont façonné l'identité de la ville sont peu à peu abandonnées au profit de logiques d'infrastructures qui dénaturent l'esprit de la commune : par exemple, perte d'une accessibilité historique (route nationale) au profit d'une mobilité fonctionnelle avec le contournement péri-urbain.

Chronique d'une rupture annoncée

La levée des aléas industriels induit un travail sur ce que peut être la nouvelle ville dans un équilibre entre rupture et continuité du territoire impacté

par les évolutions économiques et sociales.

Il s'agit donc de poser des signaux pour le futur, comment traduire les potentialités du territoire en actions ? Ce qui se projette fait-il sens pour les pontois mais aussi pour les communes voisines et pour la métropole ?



Carte du haut: PPRT sans mesures supplémentaires de réduction du risque à la source (tous risques confondus)

Carte du bas: PPRT après réalisation des mesures supplémentaires de réduction du risque à la source (tous risques confondus) Carte provisoire potentiellement applicable en 2015.

Source: AURG

Dans un contexte en évolution rapide - élargissement du périmètre institutionnel, nouvelles compétences données à la métropole (lors de son entrée en vigueur au 1er janvier 2015), nouveaux enjeux de développement - il importe d'aller au-delà des habitudes du regard, de porter la vision vers les franges, les intersections, les limites communales, de révéler les interactions avec les territoires voisins et d'anticiper les changements à venir.

Pour ce faire, Pont-de-Claix a besoin de s'insérer dans les projets métropolitains, dans les enjeux de l'agglomération : de quoi la Métropole a besoin que Pont-de-Claix peut lui apporter ?

L'intégration communautaire

Que signifient pour l'avenir de Pont-de-Claix tous les investissements qui se mettent en place au niveau métropolitain ?

L'échelle territoriale de Pont-de-Claix est encore locale. Les différents projets urbains de Pont-de-Claix constituent les prémices d'une centralité fonctionnelle qui doit amener les acteurs de la métropole à s'intéresser aux Sud. Il s'agit pour la commune de s'appuyer sur l'essentiel afin de retourner les critiques pour lesquelles ce qui fait sens pour Pont-de-Claix n'est pas nécessairement évident pour Grenoble et la Métropole.

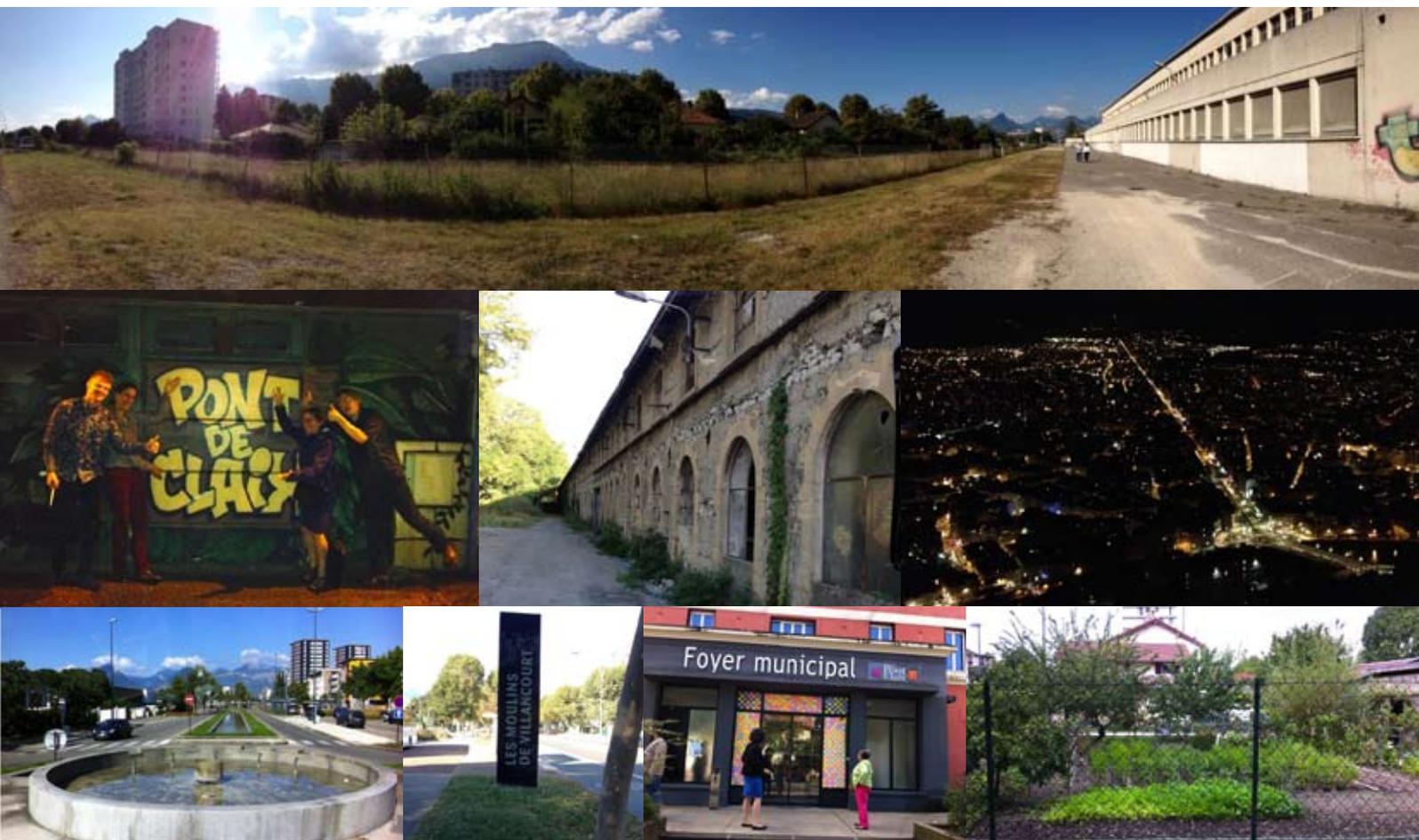
Pont-de-Claix peut être pour la Métropole un laboratoire d'idées et d'innovation à différentes échelles : micro projets ou grands projets conduits au niveau des quartiers, de l'ensemble de la commune, de l'agglomération; laboratoire également d'innovation territoriale dans les relations entre petite commune et territoire métropolitain et capacité de ce dernier à développer une politique de solidarité territoriale. L'agglomération a, à l'évidence, un rôle à jouer en matière de structuration de projets d'importance communautaire en direction du Sud de Pont-de-Claix. Pour Pont-de-Claix la recherche de complémentarité communautaire ne se fait pas seulement avec son nord (Echirolles et Eybens).

Il est légitime de se poser la question est-ce que Pont-de-Claix a vocation à «absorber» tout ce qui se fait au sud? Pont-de-Claix peut jouer un rôle «fédérateur» pour les «Grands Sud» si la commune dispose d'équipements ou de services qui font une polarité, d'où l'importance d'une part des équipements de culture scientifique (Cité des Arts et des Sciences aux Moulins de Villancourt), de formation de pointe artistique (École de Musique) ou technique, ensuite d'une offre de loisirs diversifiée (bassin Flottibulle et la diversification de son offre vers la santé et le bien-être), enfin d'une gamme de services qui manquent dans le sud de l'agglomération (services publics, mobilité avec le prolongement de la ligne de tram).

Éléments d'une vision pour Pont-de-Claix ce qui est souhaité

Les mots clés du panel

- Une stratégie pour le développement durable et solidaire de la Métro
- Ouvrir le champ des possibles, le territoire des innovations et des solidarités
- La part de l'urgence - retrouver rapidement une confiance dans le futur
- Se donner les moyens de passer de l'intention à la réalisation, gouvernance et efficacité
- Regarder ensemble dans la même direction : les Sud de la Métro, un patrimoine force d'avenir
- Changer l'esprit du lieu
- La ville doit célébrer ses atouts naturels : la nature et les paysages, l'eau et l'énergie
- Être ambitieux, audacieux, penser grand
- Saisir le génie du lieu
- Regagner la fierté d'être pontois
- Le passé et le présent sont assumés pour préparer l'avenir
- Célébrer, fêter le patrimoine industriel
- Le pontois est un métropolitain pas un banlieusard
- Se réapproprier le cours St André
- Parmi les contraintes à lever, il y a l'incertitude liée à la plateforme chimique, mais aussi les habitudes et le désintéressement civique
- Le salut de Pont-de-Claix viendra du sud
- I have a dream : donner envie de Pont-de-Claix



Un des objectifs stratégiques de Pont-de-Claix est de reconquérir son identité et renouer les liens sociaux entre habitants. Si l'emploi se trouve majoritairement hors de la commune le lien social restera ténu avec pour conséquence une conscience communale et civique affaiblie.

L'image actuelle ne doit pas empêcher ou dissuader l'arrivée de nouveaux habitants. Les atouts à mettre en avant sont nombreux : abondance d'accessibilité, de contacts et d'interactions sur le territoire : culture, sciences et techniques, espaces naturels, habitat, loisirs, services de proximité, etc.

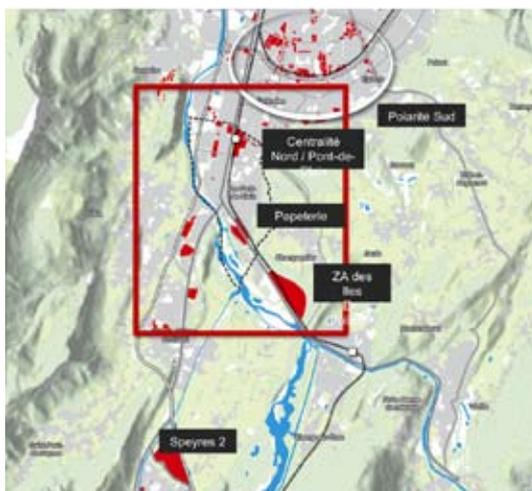
Se positionner dans la Métropole et en lien avec les massifs du sud

Positionnement territorial : une clarification

Quel périmètre pour l'analyse, la notion de polarité renvoyant à des « lieux » : le centre-ville de Pont-de-Claix, le pôle multimodal, la zone d'activité chimique, les équipements culturels et sportifs ?

Il y a nécessité d'élargir le point de vue pour intégrer un espace qui s'accroche au nord à la « polarité » Sud de l'agglomération (Echirolles) et qui se prolonge dans les vallées du sud vers Vif et Vizille, ce qui permet de revisiter différents points d'ancrage afin de les consolider et de les relier entre eux, et à d'autres (Matheysine).

Comme partout, l'évolution des territoires



Espaces de projets dans le sud grenoblois.
Source: AURG

brouille l'image et l'identité d'origine d'une ville à forte énergie et au passé riche : banalisation des paysages après la disparition de sites industriels (terrains Becker, pointe sud de la plateforme chimique, papeteries, centrale au bord du Drac) avec une recomposition difficile en lien avec un site contraint par les risques industriels et naturels, dilution de la « mémoire » collective autour du « grand passé industriel »,...

Cette réalité est renforcée par les grandes tendances d'évolution des territoires qui « rapprochent les lieux » (métropolisation) et diffusent la ville « émiettée »

L'importance de la volonté politique communale a créé des capacités d'action et une action publique avec un projet urbain et ses points d'ancrages bien définis (centre ville, papeteries, pôle multimodal, quartiers d'habitat). Pour autant l'avenir de la « centralité », la question de la stratégie, de la continuité et de la force du projet urbain ont besoin d'être réaffirmés au moment où se fait le basculement vers une organisation métropolitaine.

Les atouts de la commune

Le projet « centre ville » doit pouvoir générer, derrière la requalification récente et à venir de certains îlots (entrée du Parc Borel, place Allende, place du marché, Maison des Associations), une démarche de projet urbain élargie avec reprise immobilière et réaménagement de la gare, amélioration du stationnement, diversification de l'offre foncière commerciale.

La population de Pont-de-Claix et des communes voisines, constitue un atout important de la métropole qui nécessite de poursuivre la déclinaison d'une offre de services « fédératrice » dans les domaines du sport, du bien-être, de la culture, des services administratifs, commerciaux, de lieux d'activités...

Dans cette configuration, la mobilisation de la métropole pour conduire une démarche culture scientifique – logement – mobilité

est décisive, afin d'assumer l'élargissement de la polarité Sud au delà d'Echirolles et coproduire le projet Pont-de-Claix au même titre que celui de la presqu'île grenobloise.

Avec les Moulins de Villancourt, mais aussi les Papeteries il y a de l'espace pour des «projets phares» sur une dynamique d'innovation autour de la médiation scientifique et culturelle, de l'événementiel, de l'image virtuelle, de l'impression 3D, de l'environnement et de l'eau.

Le grand paysage, liant rivière et massifs, constitue un autre atout autour des questions de proximité, de potentiel pour décliner la nature en ville et capter une partie du tourisme de montagne.



Secteurs stratégiques du projet urbain de Pont de Claix: cours St André, centre ville et papeteries, quartiers résidentiels.

Source: AURG + INTA



Liaisons est-ouest à valoriser

Source: AURG + INTA

Des incertitudes à lever

L'entrée de Pont-de-Claix, dans la dynamique intercommunale et l'élargissement de celle-ci à 49 nouvelles communes suppose de passer à une étape supérieure dans le partenariat intercommunal.

La dynamique métropolitaine génère sa propre logique d'investissement et de projets qui nécessite de disposer d'un programme réaliste pour crédibiliser le projet urbain local et un portage public en continu pour affermir l'image nouvelle.

Le territoire pontois est fortement marqué par les infrastructures industrielles et de déplacement et les municipalités précédentes n'ont eu d'autres choix que de bloquer dans le POS (plan d'occupation des sols) l'implantation de toute autre activité. La situation pourrait devenir encore plus contraignante et limitante si le périmètre du PPRT n'évolue pas vers un assouplissement des mesures de protection.

Quelles innovations pour le territoire ?

L'économie est en train de changer, et les mentalités évoluent. Pont-de-Claix, au delà des stratégies métropolitaines, doit pouvoir faire des propositions pour

que son territoire accueille entrepreneurs, investisseurs et chercheurs sur des filières plus ciblées en concertation avec les objectifs technologiques de la Métropole : nanotechnologies, combustible d'avenir, lasers, santé, optoélectronique, impression digitale, encres biologiques. La Cité des Sciences et des Arts est une première étape. L'accès au financement de l'innovation se démocratise. Bpifrance met en place une gamme de financement adaptée aux besoins des entrepreneurs aux différents stades de développement : bourse, prêt innovation, prêt amorçage, système d'avance. En outre, le financement participatif – crowd funding – devient une source importante de financement que la municipalité peut mobiliser.

La mixité en panne

La population résidentielle dénoue son attachement durable au territoire. Malgré des prix de l'immobilier inférieurs aux communes voisines, la ville peine à accueillir de nouveaux habitants de catégories supérieures pour une longue durée. Les nouveaux arrivants s'installent mais revendent rapidement. De même que la mixité ne se décrète pas, la proximité spatiale n'abolit pas la distance sociale.

Une ambition pour Pont-de-Claix à moyen terme : notre proposition

Pont de Claix est une ville moyenne attractive où il fait bon vivre ne reniant pas son patrimoine industriel et social et qui veut renforcer sa vocation d'excellence et d'innovation culturelle, scientifique, industrielle et de services au bénéfice de ses habitants mais aussi des communes du sud de l'agglomération; elle veut être également le lien qui unit ces communes à l'ensemble de la métropole de demain.

Cela implique des choix clairs et cohérents:

Éviter le glissement vers un développement conventionnel par un « remplissage » indifférencié notamment en termes de logements ;

« Produire » du foncier en quantité significative pour une croissance différenciant

sans empiéter sur les espaces naturels ;

Éviter que les opérations de logement ou de restructuration des quartiers ne « finissent » mollement sur la façade du Cours St André. Cet objectif ouvre la voie à un travail urbanistique fin sur les transversales, les façades, les arrêts de bus, les plantations et les parkings.

Sur le rivage d'une ville équipée et naturelle

Les dynamiques territoriales montrent clairement que Pont-de-Claix vit et progresse par ses relations avec les territoires voisins.

La commune se repositionne au moment où se fait un transfert de compétences urbanistiques et d'aménagement vers la Métropole.

Les collectivités locales du sud et des massifs proches poussent vers le centre de l'agglomération et viennent s'articuler (s'accrocher) avec le centre dense par l'intermédiation de Pont-de-Claix. Si le mouvement se confirme on peut attendre à un retournement du Y au profit de la commune dont le potentiel de services de proximité viendrait enrichir l'agglomération.

Pont-de-Claix peut également se penser comme une zone appropriée de convergence de flux multiples parce qu'elle offre un accès rapide et aisé à l'hyper centre, une proximité avec des espaces naturels de qualité, un potentiel résidentiel et d'activités non négligeable. D'où l'idée de "sas" où il fait bon vivre entre la zone urbaine dense et les territoires ruraux et de montagne.

Pont-de-Claix ne peut pas envisager d'égaliser la dynamique de transformation et donc de l'attractivité de Grenoble ou même d'Echirolles. Elle doit se construire sur ses atouts propres. Elle était un lieu de passage et de transit (RN) ; elle ne l'est plus. L'idée d'être la porte de passage, là où les flux de services convergent pour se redistribuer sera portée par l'image que donnera la réalité de la commune.

Projets structurants et déclencheurs

Ce qui peut se faire

Partir du sensible - de l'habitant
Faire vivre la ville dans la nouvelle
métropole

Lisibilité et articulation avec la Métropole—cohérence, cohésion, qualité urbaine

Pont-de-Claix s'attache à un projet de ville qui va mettre en tension le centre-ville historique et la future polarité Nord par une réappropriation du Cours Saint-André; d'où une réflexion que le panel a mené sur plusieurs secteurs de projet.

Par sa structure urbaine particulière dominée par la linéarité des voies routières de transit, les flux de mobilité de tous modes de déplacement, le Drac, le canal, Pont-de-Claix se différencie, par exemple d'Echirolles, comme espace confiné et « cadré » par un environnement naturel fort.

En outre, un zonage monofonctionnel privilégiant, depuis le début du 19^{ème} siècle la fonction économique lourde principalement à l'est, a segmenté et figé la ville. Des espaces urbanisés résidentiels micro-fragmentés entre pavillonnaire et barres d'habitat, à l'ouest du Cours Saint-André, et des zones d'industries lourdes à l'est. Cette occupation hyper fonctionnelle de l'espace a généré, dans le temps, des écosystèmes différenciés arrivés aux termes de leur équilibre : le forestier, la montagne, l'industrie, l'eau et l'homme.

Une charte d'intervention aurait pour objectif d'intégrer les transformations en cours dans la continuité des projets d'aménagement de la ville de Pont-de-Claix. Elle viendrait en accompagnement des propositions d'aménagement déclinées par la municipalité pour renforcer les choix et s'inscrire dans une dynamique d'éco durabilité territoriale participative avec la

population.

De manière paradoxale pour une ville de tradition d'industrie lourde, c'est l'environnement naturel et paysager qui s'impose comme composante essentielle du territoire de Pont-de-Claix : le Drac et la Romanche, le canal EDF, le grand paysage des massifs, les collines de l'Est.



Trame verte de l'agglomération grenobloise.
 Source: AURG

Axe nord-sud

Travailler le Cours et ses accroches vers les quartiers comme trait d'union entre les deux pôles de la commune.

Renforcer le Cours St-André

Cet espace assure la continuité visuelle et physique de la métropole, sans artifice de différenciation avec Grenoble et Echirolles.

Les espaces en creux, sortes d'alvéoles qui se greffaient le long de son parcours, ont été au fil du temps, les antichambres d'une urbanisation industrielle cohérente et monolithique. Cet axe garde l'allure d'une

allée processionnelle, plantée de manière stricte et régulière d'arbres d'alignement.

Arrivée à la hauteur de la mairie de Pont-de-Claix, il prend la forme d'un Y pour disparaître dans le sud de la région, assurant encore, à l'est, sa connexion avec le site des Papeteries.

Ces couloirs typiques des cités industrielles des siècles derniers, ont l'avantage de pérenniser les fonctions économiques originales et de servir d'axes générateurs de nouvelles formes d'industrialisation.

Dans sa première séquence, le Cours rassemble des activités de loisirs métropolitaines et des immeubles de logements disposés le long de son parcours et flanqués à l'arrière sur son versant ouest, dominé par le Vercors.

Le paradoxe de cet axe réside à la fois dans sa rigidité « royale », les inconvénients majeurs qu'il a engendrés par ses attaches industrielles et la cohérence sociale des travailleurs venus d'ailleurs. Il faut mettre en évidence l'image d'un espace de vie de qualité due à son environnement naturel et à la relation privilégiée qu'il entretient avec les bassins de vie immédiats.

Avant d'achever sa course et ainsi perdre sa fonctionnalité, le Cours Saint-André rassemble encore des activités industrielles dans un espace plus étroit qui le rapproche d'un écosystème aquatique.

Le Cours Saint-André ignore le centre urbain et termine son parcours dans l'indifférence urbaine. Sa régénération et son extension consisteraient en la création de multi-centralités événementielles sur son segment nord, d'Echirolles à la Mairie de Pont de Claix.

Il concernerait le renforcement d'un couloir végétal « partagé » intégrant tous les modes de déplacement, dans la continuité des aménagements du tram.



Animation de la rue Sainte Catherine à Montréal. Source: Ville de Montréal

Les nouveaux espaces échelonnés sur cet axe historique seront l'occasion de création de lieux de rencontre, d'échanges, de trames vertes de liaisons inter quartiers.

Éphémères et dynamiques, les lieux devront être interchangeable et assurer, en permanence les liens entre les individus et la nature. Ils conforteraient ainsi les connexions sociales, physiques et assureraient la perméabilité avec les autres territoires.

Dans sa partie sud, après la Mairie, le renforcement consisterait à assurer les sutures urbaines avec des fonctions industrielles nouvelles et propres ainsi que le centre de Pont-de-Claix.

Il est nécessaire d'accrocher également le nord de Pont-de-Claix à la polarité Sud de l'agglomération - Echirolles et Eybens en particulier. Cela veut dire travailler l'articulation entre la centralité nord de Pont-de-Claix et les autres secteurs de la « polarité Sud » de la Métro en valorisant notamment le projet de pôle d'échange multimodal (PEM) / gare / prolongement du tram en lien avec la démarche urbanisme-transport du SMTC.

Une mobilité collective et active

Cet axe doit répondre adéquatement aux besoins de mobilité des biens et des personnes :

- le développement de la métropole, le développement de ses fonctions urbaines, ne peuvent se faire sans répondre aux besoins croissants de mobilité;

- les réseaux de transport collectif et routier jouent ce rôle structurant sur la localisation et la concentration des entreprises, des lieux d'études, des habitations ou toute autre activité en développement.



Mobilier urbain adapté à l'usage des cyclistes sur les itinéraires cyclables, Copenhague ©: Eleanor Beardsley pour NPR

Pourquoi les transports collectifs et actifs ?

- afin de répondre de façon durable aux besoins de mobilité;
- afin de réduire les impacts actuels du transport sur la qualité de vie des habitants;
- afin de ne pas hypothéquer la qualité de vie des générations à venir.

Ce virage radical est requis au-delà des coûts de la congestion des réseaux de transport routier.

Sur l'ensemble du territoire de l'agglomération, des objectifs clairs et ambitieux doivent être établis quant à l'usage des transports collectifs et actifs : on ne peut toutefois ignorer que le maintien des actifs actuels est essentiel, tout particulièrement en ce qui touche les infrastructures.

La conception même de l'aménagement urbain sera appelée à évoluer pour refléter de nouvelles valeurs comme par exemple



Projet d'aménagement d'une nouvelle autoroute cyclable Est-Ouest dans le Grand Londres (Victoria Embankment). Source: Transport for London

l'augmentation du kilomètre de pistes cyclables; c'est pourquoi les travaux d'infrastructures devront être considérés dorénavant comme autant d'occasions de requalifier le domaine public dans ce sens.

La commune compte établir un programme de requalification de grands secteurs et de cette grande artère tenant compte de la gestion intégrée de l'eau, la plantation d'arbres, le transport collectif et actif, la revitalisation du cadre bâti.

Ces mesures s'accompagnent d'une stratégie d'interventions d'ensemble dans les rues transversales pour les requalifier; des interventions ponctuelles (animation, cuisine de rue, art public, etc.) qui seront proposées progressivement en vue de déployer au cours du temps une vision de la rue complète.

Pour ce faire, un guide d'aménagement durable de la rue, tout comme une politique intégrée d'investissement et d'aménagement de la rue sont requis qui s'appuieraient sur la nécessaire vision commune du rôle de cet axe au niveau métropolitain et partagée par les 3 communes concernées.

Les quartiers d'habitation

La frange ouest qui est essentiellement résidentielle est composée de plusieurs typologies d'urbanisation. Elle suit probablement l'évolution du développement de la ville liée à la libération du foncier.

Les immeubles « barres » sont caractérisés par des espaces publics voués au stationnement automobile et possèdent peu d'espaces conviviaux.

Par ailleurs, les cheminements piétonniers sont purement fonctionnels et peu intégrés au contexte paysagé. Dans la continuité du résidentiel, on retrouve du pavillonnaire et des immeubles blocs.

Les problématiques restent identiques et nécessitent des interventions d'acupuncture

de recomposition environnementale selon l'expression de l'architecte brésilien Jaime Lerner.

La stabilisation des quartiers demande un retraitement des espaces interstitiels des zones résidentielles en fonction des types de logement, les opérations de déconstruction, de reconstruction et de densification. Il s'agit de jardins, de l'intégration du végétal dans la trame urbaine, au niveau du bâti, de la construction d'éco quartiers durables en connexion est-ouest.

Connexion avec les grands projets, avec les activités économiques et travailler avec la cohésion sociétale, améliorer la qualité de vie dans les quartiers par de opérations de microchirurgie d'intervention.

Le centre ville - infuser de l'innovation par des leviers bien identifiés

Délaissé au profit de sa voie de contournement, le centre de Pont-de-Claix n'existe physiquement que par l'immeuble de la Mairie, dressé timidement à la croisée de routes à grand trafic. La simplicité de son architecture et le manque d'espaces publics de qualité, malgré l'aménagement du Parc Borel, donnent une image solitaire d'un lieu de passage renforcée par l'architecture tout-venant des immeubles et façades alentour.

Le rattachement de la partie sud devrait



Gare de Pont de Claix. Source: INTA

permettre aussi de fortifier les actions qui seront menées au centre de la localité.

Et l'accès au grand paysage et à la nature à partir du lien avec le parc Borel, seul point haut de la commune serait ainsi renforcé.

La reconstruction, le renforcement et la rénovation de la centralité urbaine de Pont-de-Claix sont l'occasion de densification de la fonction résidentielle de mixité et l'aménagement d'espaces publics « partagés » conviviaux. Elle demande une attention particulière à l'originalité de sa morphologie urbaine en vue d'une reconstitution contemporaine.

Les éléments directeurs comme les venelles, cours, rues intérieures, passages seront les principaux éléments de recomposition du centre urbain.

Le train ne fabrique plus de bel espace ; mais la gare de Pont-de-Claix restaurée avec discrétion et son ancrage dans le centre ville rendu pérenne, devra compter et s'intégrer comme élément de structuration des espaces centraux.

Une attention sera portée au design de la signalétique, du mobilier, de l'éclairage ainsi qu'à la mise en valeur patrimoniale et au renforcement de la solidarité sociale. On peut proposer un "plan façades" pour animer le centre ville et créer une dynamique d'attraction en aidant les propriétaires à rénover leurs façades selon un plan guide bien établi avec les services techniques de la ville.

Il faut mettre en évidence les difficultés opérationnelles de rénovation du centre par l'étendue des types d'actions et l'accompagnement social de ces opérations, dans un contexte particulier essentiellement environnemental.



Perspective du projet de piétonnisation de la place du 8 mai 1945, © Ville de Pont de Claix

Au sud du centre ville

Le centre ville, qui ouvre un accès vers les massifs du “Grand Sud”, demande un projet ambitieux pour articuler plusieurs points forts du territoire communal : le quartier de la Mairie, le Parc Borel, les Papeteries, l’entrée de la réserve naturelle des Isles du Drac, la base de loisir EDF, la centralité de Claix Pont-Rouge.

L’axe de développement sud bifurque et pointe d’un côté vers Pont Rouge et de l’autre vers les Papeteries dernière pièce d’un chapelet central qui inclut la place de la Mairie, le théâtre, le Foyer municipal, la Maison des Associations, les maisons ouvrières rénovées, l’accès au parc naturel par les Papeteries, la pointe de la plateforme chimique et le carrefour routier et plus loin le site de Poliméri à Champagnier. Espace d’extension avec une contrainte, la présence de la réserve naturelle, et de la voie ferrée.

Les Papeteries 3.0

Les exemples sont nombreux d’un travail sur le patrimoine industriel pour une visibilité régionale.

Site industriel de très grande qualité, fermé en 2008, il est de la même qualité d’inspiration que la caserne Niel à Bordeaux (opération Darwin), la caserne Sergent Blandin à Lyon (Université de Lyon), la caserne royale à La Granja en Espagne (hôtellerie), la fabrique Saltaire à Leeds (centre d’art), l’usine du Grand Hornu en Belgique (musée d’art contemporain) ou les usines Tobacco (hôtel) et Manufaktura (centre culturel et centre commercial) de Lodz en Pologne.



Manufaktura, Lodz. Source: Apsys

Les Papeteries présentent des atouts multiples pour une rénovation exemplaire : desserte aisée, proximité de la réserve naturelle des Isles du Drac, du parc Borel et de la base nautique d’EDF, grand ensemble bâti assez bien conservé.

Berceau de l’industrie de la commune avec le pont Lesdiguières proche, les Papeteries peuvent devenir un centre mixte de culture, de renaissance industrielle, centre d’innovation et de formation d’importance métropolitaine.

Retrouvant son histoire technique les Papeteries pourraient recevoir une nouvelle vocation comme pôle accueillant recherche appliquée et activités économiques au croisement de l’imprimerie, de l’électronique, de la biologie et de la chimie : impression en 3D, circuits électroniques chimiques, encres biologiques, papiers spéciaux, etc.

Le site industriel pourrait être aménagé sur la longueur du bâtiment pour accueillir des fonctions multiples et complémentaires toutes appartenant au cluster du papier, de l’optique, de la chimie et de l’électronique :

- Incubateur pour les start-up dans leur phase de gestation et au profit des étudiants et chercheurs de Grenoble et de Rhône Alpes pour tester de nouvelles imprimantes 3D soit pour le grand public soit pour l’industrie ; les imprimantes 3D industrielles ont besoin de beaucoup d’espaces que les papeteries peuvent offrir rapidement

- Accélérateur d’innovation où la priorité est donnée à l’entrepreneur, ou aux équipes de créateurs d’entreprises. Il ne suffit pas de proposer des espaces de co-working ; avec la multiplication des lieux il est important d’offrir un programme performant de formation et d’échanges favorisant l’apprentissage par transmission des expériences. Une partie des bâtiments pourrait servir à la fois de lieu de rencontres et de travail avec un programme de formation et de préparation aux services tournés vers la réussite des entrepreneurs, en particulier tout ce qui relève du “product management”, à l’interface entre R&D, marketing communication et ventes pour accélérer le passage de l’invention à

l'innovation.

La référence internationale des accélérateurs est l'Y Combinator dans la Silicon Valley aux USA qui fonctionne sur un modèle simple ; investir une petite somme d'argent dans une multitude de start-up accueillies sur un site intégré. C'est un des atouts des papeteries. "Le plus grand incubateur de la planète" qui sera construit à Paris dans un bâtiment de 300 mètres de long n'est pas plus grand que les bâtiments de la papeterie de Pont-de-Claix.

Ensemble, incubateur et accélérateur constituent, avec leurs liens avec l'Université et les entreprises innovantes de la presqu'île, un écosystème dynamique. Ces deux instruments peuvent bénéficier du soutien de l'Etat via Bpifrance qui encourage le portage de l'innovation par des acteurs privés au sein des métropoles.

Ce secteur doit échapper à toute OPA immobilière et articuler sa conversion avec le site de Polimeri dédié plutôt à la logistique lourde.



Projets intégrés du centre ville et sud de la commune

Source: Ville de Pont de Claix

Autres leviers de positionnement

Transport et mobilité

Des réponses à des interrogations relatives aux articulations avec les dynamiques métropolitaines et les territoires voisins conditionnent le développement de Pont-de-Claix mais aussi du grand Sud de la Métropole.

Quel rôle pour la voie ferrée du sud ? Comment en faire un véritable trait d'union entre le périurbain sud et le cœur dense de l'agglomération ? Comment la faire évoluer vers un service ferroviaire périurbain moderne avec comme référence le tram-train de Nantes ou le tram-train de l'Est Lyonnais ? En lien avec quelle organisation multimodale des déplacements et avec quel phasage de mise en œuvre avec un enjeu majeur : l'offre rapide d'une amélioration des transports collectifs qui pourrait nécessiter le renforcement du réseau de bus le temps d'aménager le chemin de fer ?

Ce questionnement reflète l'objectif premier qui est de réduire les flux de véhicules privés rentrant dans le cœur d'agglomération depuis le sud. Enjeu majeur également pour repositionner Pont-de-Claix comme porte d'entrée de la « polarité Sud » depuis le « périurbain sud », et pour positionner les centralités existantes et futures de Pont-de-Claix (nord et sud) avec un fort rayonnement du pôle d'échange multimodal.

Quel rôle pour les axes routiers historiques de la métropole ? Comment les redynamiser et en faire des traits d'union / des fédérateurs métropolitains (espace public, mobilités actives, axes de transport collectif, mise en valeur et développement des espaces autour de l'axe dans l'esprit de la charte urbanisme-transport de l'agglomération grenobloise, contrat d'axe notamment...)

Pont-de-Claix au carrefour de l'axe Lesdiguières et des deux axes historiques majeurs du sud (RD1075 vers Vif / RD1085 et RN85 vers Vizille). Ces axes doivent être perçus comme un ensemble allant de la Bastille au centre ville de Pont-de-Claix, impliquant ainsi le renforcement du point d'attraction que représente le centre ville autour de la Mairie.

Principes d'aménagement pour un développement maîtrisé de Pont-de-Claix

En résumé le développement futur de Pont-de-Claix peut incorporer dans sa vision quelques principes et mesures d'aménagement reprises dans le tableau ci dessous.

- Favoriser déplacements et cheminements et dépasser les fractures urbaines (canal, cours, voie ferrée,...)
- Favoriser les liaisons urbaines
- Faire rentrer la nature en ville
- Partager les enjeux du projet avec les habitants
- Faire sortir les activités économiques consommatrices d'espaces et/ou apportant de fortes nuisances du tissu urbain dense pour les repositionner sur les territoires accessibles et moins peuplés (sud, terrains militaires,...)
- Réimplanter de l'activité génératrice d'emplois variés et correspondant au bassin d'emploi en matière de compétence et de qualification
- Favoriser la mixité de la population
- A minima maintenir la population et envisager une hausse possible du fait de la levée de certaines contraintes du fait du PPRT
- Promouvoir la qualité et l'innovation urbaine en matière d'architecture et d'espaces publics
- Créer un réseau de grands parcs urbains
- Travail sur les franges : donner de la profondeur au territoire ; les franges industrielles délaissées ou non appartiennent au territoire de Pont-de-Claix
- Micro projets
- Design urbain
- Retrouver l'identité à travers de nouveaux usages du patrimoine naturel ou bâti
- Trame verte et bleue
- Réseaux des espaces publics
- Les centralités comme territoire de convivialité et de services à toutes les modalités d'habitat
- Viser un développement de qualité, traitement urbain intégré et tramé
- Précautions et dynamiques – restauration des zones industrielles délaissées / rendre aux habitants autant que possible la totalité de leur territoire
- Mise en cohérence des infrastructures avec les vocations du territoire

L'innovation sociale dans le développement

Pont-de-Claix ; réduire les inégalités territoriales

La mobilité comme projet de territoire est insuffisante au regard des inégalités spatiales; l'absence d'un projet social ambitieux et innovant mené de front avec le renouvellement urbain limite l'impact de ce dernier ; les inégalités socio-spatiales ne trouveront de réponses que dans une amélioration des conditions socio-économiques de vie des populations défavorisées ; c'est à dire dans une action publique plus ambitieuse et mieux intégrée dont la réussite suppose une politique de gestion de proximité concertée entre tous les acteurs et une implication réelle des habitants des quartiers ; c'est là où réside le potentiel de l'innovation sociale.

Le renouvellement urbain suppose une politique de la ville ambitieuse et accentuée dans les domaines éducatif, économique, social, environnemental, culturel ou de sécurité, une présence renforcée des services publics, une mobilisation plus systématique des politiques de droit commun. Cela implique également une meilleure prise en compte de l'avis des citoyens, leur plus grande implication dans une démocratie locale active sont à promouvoir

Pont-de-Claix a accompli des progrès importants sur au moins trois des priorités évoquées plus haut :

- le désenclavement par une politique de mobilité renforcée ;
- la présence de services publics sur le territoire - éducation, santé, services administratifs, sécurité publique, promotion de l'action citoyenne ;
- la rénovation des copropriétés dégradées du parc social s'accompagnant du traitement des espaces publics.

Le volet emploi, développement économique, diversification fonctionnelle avec la création de commerces et de services dans ces quartiers, implique que des dispositifs d'insertion, d'accompagnement des demandeurs d'emplois soient présents au plus près des populations des quartiers et d'amplifier le soutien à la création de micro-entreprises et

au développement de l'économie sociale et solidaire.

Une des contraintes de Pont-de-Claix est le manque de foncier commercial abordable. Le renouvellement urbain dans la commune suppose le financement de la création d'un immobilier d'activités (pouponnières de micro-entreprises) via la transformation d'usage d'immeubles du parc social ou des pieds d'immeubles dans les quartiers d'habitation. La pression économique pourrait être abaissée avec la création d'un fonds d'innovation sociale en direction des micro-entrepreneurs et du monde associatif au niveau de la commune, ou de la métropole.

L'innovation sociale : une ambition pour Pont-de-Claix

L'innovation sociale est généralement définie comme la conception et la mise en œuvre de réponses créatives aux besoins sociaux. Toutefois, cette définition limite l'innovation sociale au seul champ de la protection sociale. La 27ème Région propose un élargissement de la notion où l'innovation sociale se traduit par l'émergence de groupes de personnes actives et entrepreneurs qui inventent et concrétisent des façons originales de gérer leurs problèmes quotidiens allant de la garde d'enfants ou la prise en charge de personnes âgées, à la recherche d'une alimentation saine et naturelle ; de l'entretien d'espaces verts à l'usage de modes de transport alternatifs ; de la création de réseaux de nouvelles solidarités à la création de nouvelles façons d'habiter et de partager des biens et des services.

Cette approche dépasse largement la notion d'aide sociale et renvoie davantage à une innovation «pour les citoyens et par les citoyens». En permettant la coproduction de nouveaux services, on invente, on crée, on innove, dans des champs parfois très éloignés de ce que peuvent être l'innovation technologique.

Cette notion d'innovation sociale peut être appliquée à de nombreux champs de l'action publique autre que le champ social. Dans l'économie (coopératives), dans le numérique (réseaux sociaux en ligne), dans l'agriculture et l'alimentation (filières courtes), dans les transports (covoiturages), etc.

A titre d'exemple, Pont-de-Claix pourrait trouver avantage à favoriser l'innovation sociale dans l'habitat.

L'innovation sociale dans l'habitat: faire du développement durable autrement

Entretenir un logement, payer le loyer, respecter le voisinage... Face aux problèmes que présente un vaste public de locataires requérant un accompagnement spécifique, des solutions existent : aide, soutien, assistance... Ces solutions passent par des partenariats, parce que l'accompagnement social dépasse la simple gestion immobilière, et qu'il est indispensable de distinguer les compétences et les responsabilités de chacun des acteurs.

Pont-de-Claix peut envisager des solutions expérimentées à d'autres contextes et d'autres échelles territoriales pour répondre au triple défi :

- du lien social intergénérationnel, en proposant un pacte innovant du vivre ensemble basé sur la solidarité des résidents, de l'entraide et du respect du cadre de vie ;
- de la transition énergétique, en privilégiant des immeubles de petite taille, BBC et donc peu gourmands en énergie, offrant une flexibilité de composition pour adapter les logements aux besoins et caractéristiques des futurs occupants ;
- du pouvoir d'achat, en économisant sur les charges locatives par la participation des résidents à la vie de leur résidence.

Au Québec, la Société d'habitation (SHQ) a élaboré un Cadre de référence sur le soutien communautaire en logement social, résultat de travaux conjoints entre le réseau de l'habitation et celui de la santé et des services sociaux. Plusieurs services ou activités constituent le soutien communautaire en logement social ; ils peuvent se répartir entre activités découlant de la vie collective, comme la participation volontaire de locataires aux instances démocratiques de l'organisme ; – des interactions entre les personnes qui s'y retrouvent ; – des activités ou services, comme l'accueil, la référence, la coordination, l'accompagnement auprès des services publics, la gestion de conflits

entre locataires potentiellement occasionnés par une situation personnelle ou une incapacité, l'intervention en situation de crise, l'intervention de soutien, le soutien aux comités de locataires et aux autres comités, l'organisation communautaire, les services alimentaires, les services d'animation et de loisirs, la présence et la surveillance continues, le soutien civique, l'aide à la gestion budgétaire, l'aide à la gestion du bail (droits et responsabilités liés au bail). Ces services se distinguent des services de santé, ce sont plutôt des services légers d'accompagnement des milieux de vie.

Le Danemark est connu pour ses réalisations adaptées au public le plus marginalisé, présentant notamment des troubles de santé mentale. Là où l'individu ne peut s'adapter aux usages de la vie collective, on élabore une structure susceptible de répondre à ses problèmes pour l'aider à intégrer la communauté.

En France des bailleurs sociaux ont mis en place au niveau des résidences d'habitat social des solutions qui visent à la fois à créer du lien social, de la solidarité intergénérationnelle, du pouvoir d'achat supplémentaire aux résidents par la réduction des charges locatives, et les conditions d'un mieux vivre par une conception architecturale économe en énergie. Ce concept d'accompagnement social propose une approche innovante de l'habitat social, fondée sur la solidarité intergénérationnelle, le voisinage actif et l'éco-responsabilité qui permet aux locataires de se former et de s'organiser de façon responsable.

Les solutions conduites par des sociétés de logement social visent à améliorer le cadre de vie de leurs locataires, la durée de vie des infrastructures ainsi que la qualité de vie de l'ensemble de la communauté. En retour, les entreprises de logement social doivent pouvoir bénéficier de cette amélioration globale par une diminution des impayés et des troubles de voisinage notamment.

Mobilisation des acteurs du territoire

Acteurs institutionnels

La Métropole nouvelle échelle de projet et de gouvernance

La mécanique des territoires nécessite d'anticiper les différentes sphères d'actions et d'aborder les questions de gouvernance sans a priori.

La commune ne peut pas faire seule, ni par sa taille, ni par ses moyens techniques, financiers et humains.

De nombreuses opportunités se passent aux franges de cette dernière – pôle multimodal, Moulins de Villancourt, Papeteries, berges du Drac - d'où la nécessité d'une coopération intercommunale pour la réussite des projets.

La crise économique montre que les territoires qui résistent sont ceux qui affichent la plus grande diversité et une offre « qualité de ville » attractive. Les exemples abondent en région Rhône-Alpes. Le projet territorial de la Métropole Grenobloise dans lequel s'inscrit nécessairement le projet urbain de Pont-de-Claix est un de ceux-la.

Toutefois, l'inflexion tendancielle ne peut se faire qu'en agissant à trois échelles :

- l'échelle du SCOT pour la planification d'ensemble,
- l'échelle de la Métropole pour assurer les solidarités intercommunales et la maîtrise d'ouvrage intégrée du projet urbain local,
- l'échelle de la centralité sud pontoise pour la mise en œuvre et la fabrication d'une nouvelle identité collective autour du projet de ville.

Dans le contexte métropolitain, et de son élargissement majoritairement vers le «Grand Sud», Pont-de-Claix doit renforcer sa position de ville intermédiaire, avec des fonctions complémentaires de la ville centre soutenues par des alliances sur un projet à organiser avec les communes voisines et au-delà.

Le projet urbain doit combiner un volet programmation forte et ambitieuse avec une

dimension proximité, « ville pour tous » gage d'adhésion et de « mieux vivre ensemble ».

D'un autre côté, la Métropole peut faire émerger des stratégies de développement et de transformation de nature métropolitaine en prenant appui sur les projets urbains locaux en distinguant ce qui est outil de polarité et outil métropolitain.

La Métropole peut légitimement revendiquer la position d'autorité organisatrice de la distribution d'énergie pour maîtriser les coûts de la transition énergétique ; elle peut se poser comme maître d'ouvrage de la rénovation urbaine à l'échelle de l'agglomération pour également optimiser les investissements ; elle peut demander une mutualisation des objectifs du logement social entre toutes les communes membres pour introduire une plus grande équité territoriale ; enfin définir des critères d'intérêt communautaire pour la culture scientifique.

Acteurs économiques - accompagner les opportunités de croissance

Garder les entreprises – créer des emplois

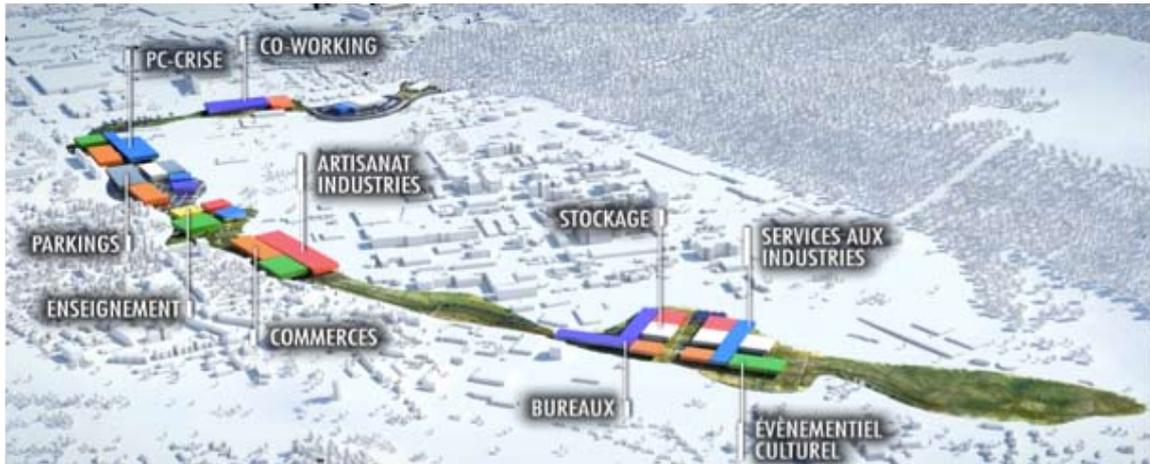
Pont-de-Claix s'accroche à un chapelet ancien de sites industriels qui s'étend sur la vallée de la Romanche et de la Matheysine. Industries lourdes qui ont connu reconversions et fermetures mais dont subsistent des traces encore vivantes : plateformes chimiques de Pont-de-Claix et Jarrie notamment.

La plateforme chimique pourrait évoluer vers un support d'un cluster industriel plus innovant qu'il n'est aujourd'hui : attirer une partie de la recherche du nord à s'intéresser aux activités chimiques de la plateforme ; dialoguer avec les responsables industriels et de la gestion de la plateforme chimique pour en faire un site «intelligent» ou «smart» ; attirer de nouvelles activités industrielles à risque sur une plus petite échelle ; créer une interface verte entre

l'usine chimique et l'espace urbanisé faisant protection et valorisant le site et son image (Phospore4 Eiffage).

Une des clés du succès économique d'une ville est la diversification de son économie. Autant il importe de préserver la plateforme chimique et ses industries, autant il importe d'introduire de nouvelles opportunités économiques dont pourraient profiter les habitants.

Pont de Claix ne peut pas reproduire la dynamique industrielle du nord de l'agglomération autour d'équipements non reproductibles ni transférables (CEA, nanotechnologies) ; mais elle peut se positionner sur de nouveaux créneaux complémentaires aux activités existantes comme par exemple l'accueil de startups, la formation aux services avancés à l'industrie, la diffusion de la culture scientifique, la



Projet Phosphore 4, Groupe Eiffage. © Eiffage

maintenance des systèmes complexes, l'économie de la fonctionnalité, l'impression digitale, etc. importance également d'attirer les PME pour rétablir un équilibre avec les grandes industries, et qu'elles contribuent à amortir les aléas des cycles économiques.

Le succès de Pont de Claix dépend également de la durabilité économique et sociale de sa population. Le revenu moyen des habitants de Pont de Claix est parmi les plus bas de l'agglomération ; la plupart de ces habitants n'ont pas accès aux emplois de l'industrie chimique dans l'agglomération et le taux de chômage est relativement élevé. La déploiement économique de Pont de Claix doit tenir les deux extrémités : attirer de nouveaux emplois, mais également former les demandeurs d'emplois aux nouveaux métiers.

Encourager l'esprit d'entreprise

Les résidents de Pont de Claix doivent pouvoir être des acteurs de l'économie locale. Les petites entreprises emploient généralement plus que les grandes entreprises.

Un tissu de petites industries et d'artisans dynamique existe déjà. Ces entreprises se sont implantées à Pont de Claix en raison de la très bonne accessibilité que leur offre ce territoire ainsi que l'espace disponible. Elles peuvent alors rayonner dans tout le grand sud de la métropole tout en étant très proche du cœur d'agglomération.

Une action commune avec les chambres consulaires pourrait être envisagée pour renforcer ce tissu et attirer d'autres TPE et PME, créatrices d'emplois et à la recherche d'infrastructures que peuvent leur offrir la commune de Pont de Claix.

Le tissu économique local doit aussi être fait d'entreprises locales qui répondent aux besoins locaux. Certaines catégories de petites entreprises peuvent attirer par leur dynamisme, leur inventivité, le style qu'elles se donnent - mode, produits gastronomiques, épicerie fines, pâtisseries,

chocolateries, parfumeries, décoration de la maison. Encourager les habitants à devenir propriétaires de leur propre entreprise réduit la dépendance à l'égard de l'aide publique, et ces petites entreprises sont susceptibles d'embaucher localement.

Sans sous-estimer la contrainte d'une offre abordable d'immobilier commercial, le point critique est l'accompagnement de ces nouveaux entrepreneurs sur les questions de financement, de marketing, de visibilité et de notoriété qui soutienne la concurrence avec le centre commercial de Comboire à Echirolles. Cela peut se matérialiser sous la forme d'un appui à l'entrepreneuriat local au travers d'un centre de services partagés fonctionnant sur le modèle des petites pépinières d'entreprises. Ce centre apportant un soutien administratif, marketing et distribution, ainsi qu'un point de vente temporaire. En outre, le centre pourrait également faciliter le marketing par internet afin de toucher une zone de chalandise au-delà de Pont de Claix et de la région métropolitaine.

Fracture numérique

L'accès à la culture informatique pour les jeunes et pour les plus âgés est un moyen de promouvoir l'activité entrepreneuriale ainsi que la formation, c'est aussi une façon de créer du lien social et un instrument facile pour accéder à la technologie, à la créativité économique et à la durabilité.

Le futur Planétarium peut être, à son échelle, un lieu approprié pour véhiculer de nouvelles connaissances ouvrant les jeunes visiteurs vers plus de possibilités de carrière.

Relancer et moderniser le tissu économique

- Diversification et spécialisation, liaisons avec l'innovation et l'industrie, repenser la formation professionnelle et préparer aux emplois de l'économie de demain, développer les liens entre industrie, université et culture, ...)
- Espaces pour accueillir des activités artisanales, métiers et PME associés à l'entretien et réhabilitation de l'espace bâti et les services à la population – [localisation possible : friche au sud de la plateforme chimique].
- Centre de formation professionnel et d'apprentissage orienté vers des nouvelles filières productives, les métiers associés à l'entretien et réhabilitation de l'habitat, la création d'entreprises et entrepreneuriales, en forte liaison avec les établissements industriels, l'université et ses centres de recherches et le Centre d'Emploi et Formation - [localisation possible: site des Papeteries].
- Centre d'observation et plateforme de recherche visant la mise en valeur des sous-produits de l'industrie chimique et le développement de nouveaux produits, mettant en réseau les savoir-faire associés aux industries existantes et celles qu'on pourrait attirer et développant les liens entre industrie, université et culture - [localisation possible : site des Papeteries, ancien bâtiment administratif].
- Centre pour la promotion des activités et produits artisanaux du sud agricole de la métropole, notamment à travers le marketing, la promotion de la vente directe par internet, l'organisation d'expositions et marchés, l'appui à l'accès à fonds de financement, le développement de réseaux de coopération et d'innovation, etc. – [localisation souhaitable: cours St André, centre ville, av. Maquis d'Oisans].

Habitants - s'approprier les projets de ville

Identité reconstruite – une fierté d'être pontois

Importance de l'animation festive pour la cohésion sociale

Pont-de-Claix comme ville d'art et de sciences n'est pas un rêve impossible. Une action forte portée par la commune et la Métropole contribuera à changer l'image actuelle. Mobiliser les résidents pour célébrer leur culture grâce à des festivals locaux, des fêtes, des expositions, est une démarche qui permet d'insister, de faire voir et partager les aspects positifs de la société locale. Festivals de musique, notamment de plein air, foires d'art et de la création célèbrent l'inventivité locale, et sont l'occasion de faire découvrir et apprécier l'espace public de la ville : places, jardins, parcs, rives du Drac, réserve naturelle.

Spectacle vivant, musique, arts plastiques

Pont-de-Claix pourrait accentuer ses efforts de promotion des talents locaux en mettant en scène spectacles de musiciens et d'artistes locaux. Une collaboration entre le Conservatoire, le théâtre et d'autres organismes culturels du sud de l'agglomération, peut susciter une participation accrue des habitants. L'accès au théâtre, à la danse, à la musique et aux spectacles de rue peut créer des débouchés pour les jeunes créatifs. Le centre-ville pourrait devenir la scène de la ville avec des performances régulières. Le travail artistique et scénographique en cours sur la place Allende peut servir de point de départ pour mobiliser l'énergie artistique et créer un environnement dynamique et créatif (interventions artistiques sur le mobilier urbain, un mur de graffitis, des ateliers éphémères de créateurs).

Une ville verte

Pont-de-Claix est un territoire où convergent harmonieusement espaces naturels, grand paysage et milieu urbain. Il s'agit donc d'accentuer l'image verte de la commune sur deux plans :

- avec les habitants par le biais de jardins partagés sur des parcelles prises sur l'espace public notamment le long du Cours St André et sur les délaissés urbains,
- aménager des corridors verts facilitant l'accès des habitants de la région métropolitaine à la réserve naturelle du Drac.

Impliquer les habitants dans l'embellissement de la ville par la plantation d'arbres, l'aménagement paysager des voies publiques, et la culture de jardins, contribue à améliorer l'apparence de la ville, accroît la participation des résidents, atténue le caractère minéral et inerte de l'espace public construit, et enseigne l'aménagement paysager et le jardinage aux résidents. Un concours local d'embellissement encouragerait les résidents à améliorer leur environnement, serait source de fierté et de lien social.

L'agriculture urbaine trouve aujourd'hui sa place dans l'aménagement. En échange de parcelles cultivables louées dans les corridors verts, les résidents seraient responsabilisés à l'entretien de leur environnement proche. Les producteurs pourraient être encouragés à faire don du surplus de production aux personnes en difficulté.



Ci dessus: Parc Ouagadougou
Ci-dessous: initiatives de jardins partagés
© Ville de Pont de Claix



La nature en ville
© AURG

-  Parc et espaces récréatifs structurants à l'échelle de la ville
-  Voie verte dédiée aux modes actifs
-  Principaux sentiers
-  Espace vert public
-  Espace public structurant végétalisé
-  Espace vert privé
-  Espace à dominante naturelle
-  Périmètre des espaces de projets

Conclusion en forme de suite à donner

Dans son travail le Panel de l'INTA a trouvé matière à imaginer et matière à planifier.

Le panel de l'INTA pour Pont-de-Claix a entendu le message des élus et des acteurs du territoire qu'il a rencontrés et auditionnés.

Il s'est interrogé sur le futur de Pont-de-Claix au travers du projet urbain porté par la commune avec l'objectif clairement énoncé que demain Pont-de-Claix sera un territoire suscitant l'intérêt de ceux qui y vivent et de ceux qui viendront s'y installer.

Le regard du panel s'est porté sur le positionnement sans se bloquer sur des questions institutionnelles ou règlementaires; une interrogation sur le territoire «en-soi» et sa résonance avec l'ensemble métropolitain auquel il est partie intégrante.

La réflexion ne s'arrête pas avec la fin de la mission courte du panel de l'INTA ; elle se poursuit avec l'adoption d'un nouveau PLU fin 2015, d'un PLU objectif 2020, avec la mise en œuvre du projet de ville sur un horizon long de près de 20 ans. Les indicateurs de progression sont raisonnables avec 100 à 150 logements / an.

Les montants budgétaires à mobiliser ne sont pas excessifs au regard des enjeux territoriaux : environ 500 000€/ an soit 10 millions d'euros pour l'aménagement général de la centralité Nord et un plan pluriannuel d'investissement d'à peu près 5 millions d'euros / an dont 1/3 sur l'aménagement urbain hors centralité Nord. C'est un petit investissement d'avenir pour la Métropole ; c'est un investissement porteur de promesses de croissance et de solidarité pour une commune fière et dynamique.

C'est du réalisme que de reconnaître que chaque projet a sa temporalité propre.

Le panel de l'INTA est honoré d'avoir pu travailler avec les équipes municipales et celles de l'Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise sur un des lieux où s'inventent de nouveaux rapports entre métropole et communes.

Le panel a voulu avec sincérité éclairer les alternatives de développement dans le respect de la diversité des territoires, de leurs éco-systèmes, des valeurs et attentes de leurs habitants

Si le panel recommande de se donner le temps de choisir, il invite également les élus, les techniciens, les habitants et les partenaires de la ville à oser s'engager, à assumer une responsabilité partagée pour le territoire, à sceller un pacte de développement pour un avenir commun.

Annexe

Personnalités auditionnées

Grenoble, Echirolles, Pont-de-Claix
Mairie de Grenoble : Vincent Fristot, Adjoint à l'urbanisme
Mairie d'Echirolles: Renzo Sulli, Maire d'Echirolles
Mairie de Pont-de-Claix : Christophe Ferrari, maire, Sam Toscano, premier adjoint

Animateurs Monde Economique, Formation Professionnelle, Emploi

Aepi: Nicolas Sielanczyk, Chargé de Projets;
Emmanuelle Semet, Directrice d'études
Chambre des Métiers et de l'artisanat: Brendan Le Faucheur, Chargé du Développement Economique
Grenoble Alpes Metropole: Jean-René Odier, Directeur général à l'économie et à l'aménagement
Axelera : Jean Manuel Mas, Directeur Du Pôle de Compétitivité
Pole Emploi : Armelle Chardot, Directrice
Association pour la Formation Professionnelle des Adultes : Dominique Bissuel, Directeur

Culturels et Sportifs

Amphithéâtre: Emmanuelle Bibard, Directrice de l'amphithéâtre
Piscine Flottibulle: Eric Platel, Directeur
Pole d'innovation Musicale: Grégory Signoret, Directeur
Centre de Culture Scientifique et Technologique et Industrielle: Laurent Chicoigneau, Directeur Casemate
Service Culture de la Ville de Pont de Claix: Laurent Ageron, Chef de Projet Grands Moulins
Institut de Planétologie et de l'astrophysique de Grenoble (Ipag): Xavier Delfosse, Astronome
Grenoble Alpes Métropole: Jean-François Curci Directeur Général Délégué des Services Techniques
Syndicat Intercommunal de Musique Jean Wiener: Georges Pin, Président
Mécénat des Moulins : Brigitte Zana

Canton de Vif et Communauté de Communes du Trièves

Claix: Véronique Lanier , Responsable de l'urbanisme
Le Gua: Christophe Mayoussier, Maire, Denise Fabbri, Première Adjointe
Varces: Roger Pascal, Adjoint à l'urbanisme
Vif : Gérard Bakinn, Adjoint à l'économie

Canton de Vizille, Communauté de Communes Oisans, Communauté de Communes Matheysine, du Pays de Corps et des Pays du Valbonnais

Champagnier : Marie-Françoise Cloteau, Maire, Antoine Feron
Jarrie: Monsieur Aubertel, Premier Adjoint
Montchaboud : Magdeleine Fasola, Maire
Vaulnavey Le Haut : Monsieur Ravet, adjoint à l'urbanisme
Communauté de Communes de l'Oisans: Jean-Yves Noyret, Vice-Président à l'aménagement, Charline Marche, Chargée de Mission Scot
C.C de l'Oisans: Christian Pichoud, Jean-Yves Noyret, Charline Marche
C.C. Mv : Nathalie Nahoum

Entreprises Production / Industrie

Vencorex: M. Pouchot, Responsable Communication
Solvay : Directeur
Tdmi : Monsieur Di Noia, Directeur
Cid : François Vincent, Directeur
Alp etudes : Philippe Odasso, Responsable d'études
Artélia: Philippe Mayaud, Directeur Adjoint
Eiffage: Christophe Buhot, Directeur Du Développement Durable

Commerces et Services de Proximité

Laboratoire Ordiade : Mme Delmas
Pharmacie de La Place: Mme Deraille et Mme Vivet Associées
Tabac Presse : M. Champenois
Pharmacie Cours St André : Mme Falliex et Associées
Pharmacie de La Frange Verte : Nathalie Salerno

Région Rhône Alpes / Conseil Général de l'Isère

Région Rhône Alpes : Gérard Leras, Conseiller Spécial à la Politique Foncière
Guillaume Lissy Conseiller Régional
Nicolas Bousselin, Responsable Du Service Territoires et Coordination des Déplacements
Laurence Paulik, Responsable de l'espace Rhône Alpes Grenoble
Claire Byczek, Service Mobilité
Jany d' Hervillez, Service Aménagement
Département Isère : Gérard Picat, Chargé de Mission Aménagement

Transport (Cotec Tram) + Ferroviaire + Routes

Syndicat Mixte des Transports Collectifs : Damien Cottreau, Chef de Projets Tram
Département Isère : Gérard Picat, Chargé de Mission Aménagement
Réseau Ferré de France : M. Charvet, Chargé des Relations Territoriales
Société Nationale des Chemins de Fer : Brigitte Bachelard, Chargée d'axe pour le Département

Association Accessibilité/Déplacements

Association Pour le développement des Transports en Commun : Nathalie Teppe, Présidente

Environnement, Protection, Energie, Risques

Fédération Rhône-Alpes de Protection de La Nature : Francis Meneu, Président
Institut des Risques Majeurs de Grenoble : Henry de Choudens, Président
François Giannoccaro, Directeur
Parc Naturel Régional du Vercors : Catherine Brette, Présidente
Syndicat Intercommunal de Gestion de La Romanche et Du Drac / Réserve Naturelle Régionale des Isles du Drac : Luc Puissat, Président
Emilie Vincent, Directrice
Grenoble Alpes Métropole : Amir Strkonijic, Service Environnement
Air Rhône Alpes : Didier Chapuis Directeur

État

Direction Régionale de l'équipement de l'aménagement et du Logement : Jean-Pierre Foray, Directeur de l'unité 38
Direction départementale des Territoires de l'Isère : Marie Wozniak, Chef de Service

La Métro, SMTC

Grenoble Alpes Métropole : M. Hugel, Vice Président à l'économie
Renzo Sulli, Vice-Président de la Politique de la Ville et Rénovation Urbaine
Isabelle Benhis Responsable du Service Habitat

Habitat

Actis : Stéphane Eymery, Responsable Montage d'opération
Société Dauphinoise de l'habitat : Alain Fayen, Directeur
Office Public d'aménagement et de Construction : Pascale Leclerc Directrice

Pôle Métiers de l'habitat

Eliane Izoard, Directrice d'agence
Pluralis : Didier Monnot, Directeur général
Michel Brun, Directeur du service aux habitants
Plurimmo : Monsieur Boyat, Responsable développement
Grenoble Habitat : Eric Bard, Directeur
Foyer de l'Isère : Cécile Ceret, Directrice
Bouyges Blanc Meylan : Bérangère Servat
Cogedim : M. Samuel
Groupe Copra Rhône Alpes : David Damasse
Maison de l'habitant de Pont de Claix : Christophe Weber
Groupe 38 : Cédric Tel Boima, Directeur d'études

Association Habitants - Associations Sportives, Culturelles, Environnement et Cadre de Vie

Les Associations d'habitants du Grand Grenoble : Maurice Ozil, Président
Monsieur Lauriot
Janing Mouro, Chargée de Mission
Maison des Jeunes et de La Culture de Pont

de Claix : Patrice Roberjot, Président
 Anne-Marie Petit, Trésorière
 Association des Habitants de Grand Galet :
 Jacqueline Paillard, Trésorière
 Handball Club : Eric Vaultier, Président
 Grenoble Université Club Water Polo :
 Véronique Orciere, Présidente
 Office Municipal des Sports de Pont de
 Claix : Christian Robillard, Président

Groupe Technique Local

Grenoble Alpes Métropole : Mélanie Lucas,
 Service planification
 Syndicat Mixte des Transports en Commun :
 Damien Cottreau, Chef de projet tram
 Direction Départementale des Territoires 38 :
 Cécile Roland Guyot, Service planification
 Etablissement public du Schéma de
 Cohérence Territoriale : Maxime Dorville,
 Chargé de mission Scot
 Région Rhône Alpes : Jany d'Hervillez,
 Service aménagement
 Département Isère : Pascale Sarret, Chef de
 projet multimodalité
 Groupe 38 : Laurent Bornet, Directeur
 d'études et Thomas Poudroux, Chef de
 projet
 Conseil d'architecture d'urbanisme et
 d'environnement : Remy Guyard
 Direction Générale Elargie Ville de Pont de
 Claix :
 Jean-Luc Dufaur, Chef de pôle moyens
 généraux
 Christine Vachez, Directrice des finances
 Pascal Agamenonne, Directeur des Services
 Techniques
 Christophe Weber, Directeur de la Maison
 de l'Habitat
 Laurent Ageron, Chef de projet Grands
 Moulins
 Sébastien Duchemin, Responsable service
 informatique

Le panel de l'INTA

Justine Daly, directeur du design urbain,
 Turley, Belfast, Royaume-Uni
 José Miguel Fernández Güell, professeur
 planification urbaine, université polytechnique
 de Madrid, Espagne
 Elizabeth Glenn, directrice adjointe pour
 la régénération des quartiers, Baltimore
 County, département de la planification,
 Baltimore, Maryland, USA
 Alan Hennessy, architecte-urbaniste, Dublin
 /Grenoble, France
 Bo Jessen, chargé de mission planification
 stratégique, ville de Odense, Danemark
 Jaak-Adam Loopeer, chef de service
 planification intégrée, ville de Tallinn, Estonie
 Fernando Nunes da Silva, professeur
 urbanisme et transports, université technique
 de Lisbonne, Portugal
 Nancy Shoiry, directrice du service de la
 mise en valeur du territoire, ville de Montréal,
 Canada
 Alain Vanderputten, directeur adjoint chargé
 de l'aménagement urbain, ville de Charleroi,
 Belgique

Municipalité de Pont de Claix

Philippe Serre, Directeur général des
 services
 Anne-Laure Graziani, directrice service
 urbanisme
 Laure Guepin, chargée d'urbanisme
 opérationnel et de planification
 Marie-Christine Baltazard, chargée du
 renouvellement urbain et de l'aménagement

L'agence d'urbanisme de la région Grenobloise - AURG

Benoit Parent, Directeur
 Anne-Marie Maür, urbaniste
 Laurent Gagnière, urbaniste
 Gabriel Jourdan, urbaniste
 Anne Pottecher, directrice de la
 communication

Association internationale du
développement urbain - INTA

Maurice Charrier, président de l'INTA

Lola Davidson, Coordinatrice des
programmes, Paris, France

Christine Lor, Conseillère du président de
l'INTA, Paris, France

Michel Sudarskis, Secrétaire général, Paris,
France

Iain Whyte, interprète, St Germain en Laye,
France

Documents consultés

SCOT région grenobloise

Schéma de secteur, rapport d'étape, 2013

Projet de ville Pont de Claix, 2014

Document de préparation Pont de Claix-
AURG

International Urban
Development Association

Association Internationale
du Développement Urbain

INTA

**International Urban Development Association
Association Internationale du Développement Urbain**

18 rue Daval 75011 Paris, France

Office contact: + 33 1 58 30 34 52

Membership and secretariat: +31 6 34 02 90 45

Email: intainfo@inta-net.org

Website: www.inta-aivn.org